

## Singulière et ambiguë: la relation franco-chinoise en redéfinition

Niquet, Valérie

Veröffentlichungsversion / Published Version

Arbeitspapier / working paper

Zur Verfügung gestellt in Kooperation mit / provided in cooperation with:

SSG Sozialwissenschaften, USB Köln

### Empfohlene Zitierung / Suggested Citation:

Niquet, V. (2009). *Singulière et ambiguë: la relation franco-chinoise en redéfinition*. (DGAP-Analyse Frankreich, 8). Berlin: Forschungsinstitut der Deutschen Gesellschaft für Auswärtige Politik e.V.. <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoar-131062>

### Nutzungsbedingungen:

Dieser Text wird unter einer Deposit-Lizenz (Keine Weiterverbreitung - keine Bearbeitung) zur Verfügung gestellt. Gewährt wird ein nicht exklusives, nicht übertragbares, persönliches und beschränktes Recht auf Nutzung dieses Dokuments. Dieses Dokument ist ausschließlich für den persönlichen, nicht-kommerziellen Gebrauch bestimmt. Auf sämtlichen Kopien dieses Dokuments müssen alle Urheberrechtshinweise und sonstigen Hinweise auf gesetzlichen Schutz beibehalten werden. Sie dürfen dieses Dokument nicht in irgendeiner Weise abändern, noch dürfen Sie dieses Dokument für öffentliche oder kommerzielle Zwecke vervielfältigen, öffentlich ausstellen, aufführen, vertreiben oder anderweitig nutzen.

Mit der Verwendung dieses Dokuments erkennen Sie die Nutzungsbedingungen an.

### Terms of use:

This document is made available under Deposit Licence (No Redistribution - no modifications). We grant a non-exclusive, non-transferable, individual and limited right to using this document. This document is solely intended for your personal, non-commercial use. All of the copies of this documents must retain all copyright information and other information regarding legal protection. You are not allowed to alter this document in any way, to copy it for public or commercial purposes, to exhibit the document in public, to perform, distribute or otherwise use the document in public.

By using this particular document, you accept the above-stated conditions of use.

# DGAPanalyse

Frankreich

Forschungsinstitut der  
Deutschen Gesellschaft für Auswärtige Politik

November 2009 N° 8

## Singulière et ambiguë : la relation franco-chinoise en redéfinition

Valérie Niquet



Deutsche Gesellschaft  
für Auswärtige Politik e.V.

Die DGAPanalysen Frankreich erscheinen  
im Rahmen des Deutsch-französischen Zukunftsdialogs  
mit freundlicher Unterstützung der

Robert Bosch **Stiftung**

Herausgeber und Redaktion:  
Claire Demesmay und Katrin Sold

Kontakt: Claire Demesmay <[demesmay@dgap.org](mailto:demesmay@dgap.org)>

Herausgeber:  
Forschungsinstitut der Deutschen Gesellschaft für Auswärtige Politik e.V. | Rauchstraße 17/18 | 10787 Berlin  
Tel.: +49 (0)30 25 42 31-0 | Fax: +49 (0)30 25 42 31-16 | [info@dgap.org](mailto:info@dgap.org) | [www.dgap.org](http://www.dgap.org) | [www.aussenpolitik.net](http://www.aussenpolitik.net)  
© 2009 DGAP

Die DGAP trägt mit wissenschaftlichen Untersuchungen und Veröffentlichungen zur Bewertung internationaler Entwicklungen und zur Diskussion hierüber bei. Die in den Veröffentlichungen geäußerten Meinungen sind die der Autoren.

## Summary

Valérie Niquet

### Singulière et ambiguë : la relation franco-chinoise en redéfinition

- Malgré des périodes de froid, la relation franco-chinoise n'a cessé de s'intensifier depuis le début des années 1980, conduisant Paris et Pékin à conclure un «partenariat stratégique» dans les années 2000.
- Un déséquilibre économique croissant pèse cependant aujourd'hui sur cette relation. Il en va de même de la politique agressive de transferts de technologie de la Chine, ainsi que des asymétries franco-chinoises en termes d'investissements dans le pays partenaire et de l'ouverture des marchés.
- Les intérêts politiques des deux pays sont eux aussi divergents. La France, comme d'ailleurs l'Union européenne, tablent sur l'intégration de la Chine dans le système international ainsi que sur son développement économique. La Chine donne en revanche la priorité au maintien de son système politique et à l'organisation d'un ordre multipolaire face à l'hyperpuissance américaine.
- Face à une Chine cherchant à mettre le «partenariat stratégique» au service unique de ses propres buts, la France devra à l'avenir insister davantage sur le principe de réciprocité pour stabiliser durablement la relation franco-chinoise.

### Unique and Contradictory: the New Definition of Sino-French Relations

- Despite different setbacks, the French-Chinese relations underwent a steady development since the beginning of the eighties, which led to a “strategic partnership” between both countries at the turn of the millennium.
- Though, an increasing imbalance between both economies strains the relations today—as well as the aggressive technology transfer policy of China or the asymmetries between both states concerning the mutual investments and the opening of their markets.
- The political interests of both countries also clearly diverge. Whereas France, like the European Union, counts on the integration of China in the international system as well as on its economic development, China focuses on the maintenance of its political system and on the creation of a multipolar order vis-à-vis the American superpower.
- Since China is seeking to put the “strategic partnership” at the single service of its own goals, France will have to insist more on the principle of reciprocity to keep the Franco-Chinese relations sustainable in the future.

## Sommaire

|  |    |
|--|----|
| Fondements et limites du « partenariat global ».....                                 | 6  |
| Les échanges commerciaux : symboles de l'asymétrie de la relation franco-chinoise .. | 7  |
| Contentieux vs. vision stratégique commune .....                                     | 8  |
| Des intérêts divergents .....  | 8  |
| Besoin de la Chine et responsabilité .....   | 9  |
| Une stratégie commune ? .....  | 9  |
| Quel avenir pour la relation franco-chinoise ?.....                                  | 10 |
| Notes .....  | 12 |

## Singulière et ambiguë : la relation franco-chinoise en redéfinition

Valérie Niquet

La relation entre la Chine et la France a longtemps été présentée comme singulière, et même exemplaire, sorte de modèle normatif de ce que Pékin considère comme le mieux à même de contribuer à «la construction d'un monde plus sûr, plus prospère, plus harmonieux et plus solidaire»<sup>1</sup> Si l'on en croit les analyses chinoises, la crise de l'année 2008 a marqué une rupture dans l'harmonie qui régnait jusqu'alors. Pourtant, en revenant sur l'histoire de cette relation depuis la fin des années 1980, on constate que cette harmonie a souvent été brisée. Depuis le début des années 1990, le poids de la Chine sur la scène internationale s'est considérablement accru au niveau économique comme au niveau stratégique, posant un véritable défi d'adaptation à l'ensemble des partenaires de Pékin. Une puissance comme la France, dont les intérêts sont également globaux, ne peut en négliger les conséquences régionales et globales. Contrairement sans doute à ce que la République populaire de Chine (RPC) pouvait espérer, la position française ne peut plus s'élaborer dans le seul objectif d'imposer sa différence face à l'hyperpuissance américaine. Derrière un discours qui veut préserver l'apparence de l'unité des points de vue, les intérêts de Paris et de Pékin sont donc loin de parfaitement coïncider.

Ces dernières années, d'autres facteurs ont également pesé sur les évolutions de la relation franco-chinoise : une transition politique en France et l'arrivée d'un président moins fasciné par le multi-millénaire de la culture chinoise ; un rapprochement stratégique avec les États-Unis ; l'émergence de la thématique d'une meilleure gouvernance qui ne correspond pas aux critères de puissance auxquels le régime chinois continue de se référer. Dans le même temps, alors que l'émergence de la puissance chinoise, mesurée en termes de croissance, paraît irrésistible, la France peine à sortir d'un alanguissement qui s'éternise. Et si nombre d'acteurs français du monde des affaires demeurent fascinés par le dynamisme économique de la RPC, les analystes chinois n'hésitent pas à dénoncer les

«lacunes» du système français, souvent présenté comme seul responsable des difficultés rencontrées sur le marché chinois. La volonté relativement récente d'affirmation du régime chinois sur la scène internationale et sa composante nationaliste constitue un autre facteur qui pèse sur les relations franco-chinoises.

Peu à peu s'impose l'idée selon laquelle la Chine n'a plus besoin de la France alors que la France continue d'avoir besoin de la Chine. Pourtant, derrière l'effet d'optique de la masse territoriale et démographique, l'un des points communs de la France et de la Chine est peut-être d'être des puissances moyennes qui refusent de limiter leur statut international à cette position relativement modeste. Paris comme Pékin partagent notamment ce formidable démultiplicateur de puissance que constitue un siège de membre permanent au Conseil de sécurité. Au-delà, le déséquilibre entre les deux économies, s'il ne fait aucun doute, demande à être relativisé. La croissance économique de la Chine demeure en effet fragile et des interrogations persistent sur les scénarios d'une inévitable transition politique. La crise économique est venue un peu plus fragiliser ce système : derrière les 8 % de croissance annoncés pour l'année 2009 se dissimulent une atonie préoccupante du marché intérieur et un effondrement persistant des exportations. La marge de manœuvre réelle de la RPC demeure donc limitée, si sa capacité de nuisance et la force de déstabilisation qu'elle représente sur la scène internationale sont importantes. La France de son côté est confrontée à des problèmes économiques et sociaux considérables, mais demeure l'une des premières puissances industrielles et technologiques de la planète, dans des secteurs convoités par la Chine tels que les télécommunications, le nucléaire ou le spatial. En réalité, si la Chine et la France sont deux puissances moyennes, elles rêvent toutes deux de demeurer exceptionnelles. Dans ces conditions, comment peut évoluer leur relation ?

## Fondements et limites du « partenariat global »

La relation entre les deux pays s'est rapidement développée, particulièrement au cours des années 1980, alors que le régime chinois semblait s'orienter vers une véritable ouverture économique et dans une certaine mesure politique. Elle a toutefois connu plusieurs coups d'arrêt importants. La répression menée par les autorités chinoises place Tiananmen en 1989 a durablement freiné l'approfondissement des relations, et cette période de froid a été prolongée par la crise des ventes d'armes à Taïwan en 1991 puis en 1992.<sup>2</sup> Si le pragmatisme l'a depuis emporté, le « manque de confiance mutuelle » déploré par Pékin remonte pour une large part à ce choix de la répression, qui a brisé l'espoir d'une Chine en marche vers une transition politique graduelle et apaisée. À la faveur d'un changement de majorité en France, un communiqué commun a toutefois entériné la normalisation des relations le 12 janvier 1994, suivie de la visite du Premier ministre Édouard Balladur au mois d'avril 1994, puis de celle du président Jiang Zemin en France la même année et enfin de la réception du Premier ministre Li Peng, désigné comme l'un des responsables de la répression place Tiananmen, invité à s'exprimer devant l'Assemblée nationale française en 1996. Dans le même temps, la Chine a obtenu une véritable clarification de la position de la France concernant Taïwan, ce qui n'avait pas été le cas lors de la normalisation de 1964.<sup>3</sup>

Conséquence de cette bonne entente fondée sur l'acceptation par la France des conditions chinoises, un dialogue politique nourri sur tous les sujets a été peu à peu institutionnalisé avec une visite annuelle au niveau des chefs d'État ou de gouvernement, et la mise en place d'un « dialogue stratégique » impliquant les ministères des Affaires étrangères et de la Défense des deux pays. Ce dialogue a été concrétisé lors de la visite du président Jacques Chirac au mois de mai 1997 et la signature d'une « déclaration conjointe pour un partenariat global » ainsi que de plus de 14 accords de coopération. La volonté de « consolider, développer et enrichir » ce « partenariat stratégique global » a été affirmée dans une nouvelle déclaration publiée en 2004 à l'occasion de la visite du président Hu Jintao en France et du quaran-

tième anniversaire des relations diplomatiques.<sup>4</sup> Ce sont ces deux textes qui fondent, dans ses principes, le partenariat stratégique franco-chinois. Se rendant pour une quatrième visite d'État en Chine en octobre 2006, avant de passer le relais à son successeur Nicolas Sarkozy, le président Chirac a également signé une nouvelle déclaration conjointe, sorte de testament de sa politique chinoise, appelant à « consolider le partenariat global stratégique dans les domaines politiques, économiques, culturels, scientifiques et technologiques ».<sup>5</sup>

Avant d'être « stratégique », le partenariat franco-chinois a été défini comme global. Comme pour le partenariat stratégique global entre l'UE et la Chine, il s'agit, au delà de la dimension économique et commerciale de la coopération, d'affirmer la légitimité de la puissance française, puissance parfois décrite comme en déclin, ou celle de l'Union européenne, puissance en devenir. Il s'agit aussi d'aborder des enjeux plus globaux qui tiennent aux questions stratégiques et de sécurité au sens large, enjeux qui, pour Pékin, demeuraient pour l'essentiel l'apanage de la puissance américaine. Puissance également en devenir, la Chine a de son côté apprécié que le président Chirac déclare en 2006 que le partenariat global plaçait la Chine « au cœur de la politique extérieure de la France ». La déclaration d'approfondissement de 2004 inclut également les questions environnementales. À ceci s'ajoutent les dimensions plus traditionnelles de coopération culturelle, scientifique et technique.

Selon les textes des communiqués, les deux pays partagent donc une même vision du monde, qui s'appuie sur le principe de multipolarité, un même attachement au rôle de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et au principe de pluralité culturelle.<sup>6</sup> Paris et Pékin sont également favorables au désarmement et à la non-prolifération, avec la mise en place d'un groupe de travail sur la maîtrise des armements et la non-prolifération dans le cadre du dialogue stratégique.<sup>7</sup> Les analystes chinois mettent en avant la « communauté de valeur » entre la Chine et la France, définie par l'attachement au principe d'indépendance nationale, l'« opposition aux politiques de puissance et à l'hégémonie » et le respect de l'égalité de toutes les nations.<sup>8</sup> Pour la RPC en effet, le point essentiel du partenariat stratégique

avec Paris demeure l'attachement au principe de multipolarité face aux États-Unis. De façon significative, l'apparente impuissance de la France à obtenir à Bruxelles la levée de l'embargo sur les ventes d'armes à la Chine en 2005 a grandement relativisé l'intérêt de ce partenariat «stratégique» aux yeux de la puissance chinoise. De même, après avoir applaudi à l'«indépendance de la France» sur la question de la guerre en Irak, Pékin ne comprend pas la fermeté de Paris sur la question iranienne. Au-delà d'un désir commun pour un monde «plus harmonieux, plus pacifique et plus sûr»,<sup>9</sup> on peut donc s'interroger sur la portée réelle de ce partenariat tant pour la France que pour la Chine.

## Les échanges commerciaux : symboles de l'asymétrie de la relation franco-chinoise

L'asymétrie persistante – et qui tend à s'aggraver – des relations économiques entre la France et la Chine contribue fortement à dégrader cette «confiance mutuelle» que le partenariat global était censé renforcer. Le premier déficit commercial de la France avec la RPC date de 1986 ; il a atteint 7,6 milliards d'euros en 2001 et a été supérieur à 22 milliards d'euros en 2008. Dans le même temps, si les échanges entre la France et la Chine ont plus que doublé depuis 2000, la part de la France sur le marché chinois n'a cessé de se réduire, passant de 2,3 % en 1998 à 1,4 % en 2007. Les exportations de la France vers la Chine ont continué à diminuer en 2008, représentant seulement 2 % du total des exportations françaises pour une somme de 9 milliards d'euros. Quant aux importations en provenance de Chine, elles ont au contraire poursuivi leur ascension pour atteindre 31,6 milliards d'euros, soit près de 7 % du total des importations françaises. Le déficit de la balance commerciale de la France avec la Chine a donc fortement progressé, passant de 14,4 milliards d'euros en 2006 à 18,2 milliards d'euros en 2007 puis à 22,6 milliards d'euros en 2008. Seul le premier semestre 2009, en raison de la crise, a vu une chute brutale des importations de produits chinois de 5,3 %, alors que les exportations françaises en direction de la Chine s'effondraient de 8,7 % au deuxième semestre 2008, puis de 10,9 % au premier semestre 2009.<sup>10</sup>

Dans le même temps, le secteur des infrastructures et des biens d'équipement, qui faisaient la force de la France, tend à se réduire. Progressivement, Pékin se dote en effet des moyens de produire au niveau local et échappe ainsi à la contrainte des technologies étrangères. Que ce soit dans le domaine du nucléaire, de l'aéronautique ou plus encore du transport ferroviaire, la Chine affirme sa volonté de «compter sur ses propres forces» – comme le dit un slogan de l'époque maoïste – grâce à une politique agressive en matière de transferts de technologie. Alors que Pékin annonçait à l'automne 2009 un plan d'investissement massif de 200 milliards d'euros pour la construction de 42 lignes de train à grande vitesse (TGV), le ministre chinois des Chemins de fer déclarait au forum de Dalian que la Chine pouvait désormais s'équiper seule.<sup>11</sup> En février de la même année, Philippe Mellier, le président d'Alstom, dénonçait de son côté la fermeture progressive du marché ferroviaire chinois.<sup>12</sup>

La coopération scientifique et technique dans des domaines clefs est au cœur des partenariats «globaux» signés entre Pékin et Paris. De tels transferts, dans les domaines les plus sensibles sont devenus une condition *sine qua non* à la signature d'accords commerciaux significatifs. Le contrat Areva – CGNPG (China Guangdong Nuclear Power Group) pour la fourniture de deux réacteurs pressurisés européens (EPR) dans la province du Guangdong a ainsi fait l'objet de négociations difficiles sur ce point. En outre, l'accord est très loin des espoirs suscités en 2004 par le communiqué commun publié à l'occasion de la visite du président Hu Jintao en France.<sup>13</sup> Nouveau secteur clef de la coopération à la frontière de l'économie et des enjeux stratégiques globaux : l'environnement. Là aussi, la Chine se montre exigeante sur les transferts de technologie massifs et les soutiens financiers. La déclaration conjointe sur la lutte contre le réchauffement climatique, signée à l'occasion de la visite du président Sarkozy en Chine, mentionne la volonté de renforcer la coopération dans plusieurs secteurs dans lesquels la France possède une compétence reconnue, dont la gestion de l'eau et des déchets. Ceci en appelant à «la diffusion de technologies innovantes» dans les secteurs de l'énergie nucléaire civile, des énergies renouvelables, des piles à combustibles, du charbon propre et du captage /



stockage de carbone<sup>14</sup> – des secteurs sur lesquels la Chine espère fonder sa transformation industrielle.

Les «grands contrats» sont donc à la fois vulnérables aux retournements politiques et en partie menacés par le développement des capacités chinoises.<sup>15</sup> En dépit d'efforts récents, ils n'ont pas été relayés par un réseau suffisamment dynamique de petites et moyennes entreprises (PME) exportatrices ou présentes en Chine. En matière d'investissements, une vingtaine de très grosses entreprises dans les secteurs des infrastructures, des transports, de l'énergie ou de la distribution concentrent la très grande majorité de ces investissements. Pour Pékin, ceci reflète l'une des faiblesses du tissu industriel français, et son incapacité à fournir les produits que la RPC souhaite acheter.<sup>16</sup> Les analystes chinois reprochent également à la France le manque de compétitivité de ses produits ainsi qu'un manque d'ouverture commerciale, comparée aux positions plus libérales de l'Allemagne.<sup>17</sup> Pour Paris en revanche, et il s'agit là d'un important contentieux, cette difficulté à pénétrer le marché chinois et le déséquilibre des échanges résulte aussi d'un système de barrières officieuses, des lacunes du système légal (notamment en matière de propriété intellectuelle) et de la manipulation de la valeur de la monnaie.

Cette asymétrie se retrouve au niveau des investissements. Si près de 2000 entreprises françaises sont installées en Chine, employant plus de 300 000 citoyens chinois pour un chiffre d'affaires de 30 milliards d'euros en 2009, ce qui fait de la France la troisième source d'investissements directs à l'étranger (IDE) en Europe, derrière l'Allemagne et le Royaume-Uni, les chiffres des investissements chinois en France sont beaucoup plus modestes.<sup>18</sup> En 2007, en incluant Hong Kong, une centaine d'entreprises chinoises seulement étaient installées en France, dont une quarantaine depuis 2005. Les secteurs sont ceux de l'industrie textile, des transports, de l'électronique, de la chimie ou du tourisme. L'ensemble de ces entreprises auraient contribué à créer 8000 emplois en France.<sup>19</sup> Plus significatif, les dernières implantations chinoises dans l'hexagone semblent privilégier un mode d'entrée par fusion-acquisition, avec huit opérations en 2007. Celles-ci ont lieu dans des secteurs offrant un accès à des technologies critiques pour

le développement des capacités chinoises, comme les télécommunications, où on assiste à une délocalisation à l'envers. La société électronique Huawei par exemple a annoncé l'ouverture en France d'un centre de recherche fondamentale et l'embauche de 200 chercheurs et universitaires.<sup>20</sup>

## Contentieux vs. vision stratégique commune

### Des intérêts divergents

Cette asymétrie préoccupante se reflète également dans les attentes réciproques qui, en dépit d'un discours sur les «intérêts communs», sont loin de coïncider sur nombre de sujets stratégiques. Les deux pays insistent sur l'égalité et la réciprocité, une relation «gagnant-gagnant». La France, notamment depuis l'arrivée au pouvoir du président Sarkozy, veut faire de la réciprocité le fondement d'une relation plus équilibrée avec Pékin, en particulier dans le domaine économique, concernant le respect des engagements contractuels et la propriété intellectuelle.<sup>21</sup> Pour Pékin en revanche, l'expression «gagnant-gagnant», alliée à celle de «respect du principe d'égalité», semble pour l'essentiel destinée à rejeter toute critique, surtout vis-à-vis de ses pratiques commerciales, et vise à garantir le respect exclusif de ses intérêts.

Plus profondément, les deux pays définissent de manière différente le concept d'«intérêts fondamentaux» (*hexin liyi*) sur lequel insiste Pékin. Pour l'ensemble de ses partenaires, dont la France, les intérêts de la Chine résident dans son intégration harmonieuse au système international et la poursuite d'un développement économique lui-même source de stabilité pour le monde. Si les autorités chinoises prennent en compte ces éléments, elles situent ailleurs les «intérêts fondamentaux» du pays. Lors du dialogue stratégique à Washington, le conseiller d'État Dai Bingguo, responsable des dialogues stratégiques, les a définis ainsi : d'abord le maintien du système politique et de la sécurité d'État, puis la souveraineté de l'État et l'intégrité territoriale, et enfin la poursuite du développement économique.<sup>22</sup> Cette divergence d'interprétation se trouve au cœur de la querelle franco-chinoise

touchant à l'organisation des jeux olympiques ou à la question tibétaine. Pour le régime chinois, la question du Tibet, comme celle de Taïwan, se situe au confluent des deux premiers intérêts fondamentaux du régime, au cœur du système de légitimité du Parti communiste. En «défiant» publiquement les autorités chinoises sur ces points spécifiques, en en faisant des conditions, tout partenaire de Pékin contribue à affaiblir l'image de puissance absolue que les autorités chinoises ont besoin de préserver auprès de leur propre population.

Dans ce contexte, la mise en place d'une «relation tournée vers l'avenir», selon la phraséologie officielle, est d'autant plus difficile que Pékin voudrait mesurer la qualité de la relation franco-chinoise à l'aune du passé, de la fidélité à un passé fortement idéalisé. Dans cette perspective, celle-ci est censée «se développer comme par le passé malgré la complexité et les changements dans les relations internationales»,<sup>23</sup> constituant un îlot de stabilité et d'immobilisme dans un monde profondément transformé par la fin de la guerre froide. Si cette nostalgie a pu correspondre à une certaine nostalgie française, elle ne correspond en rien aux exigences d'un partenariat stratégique global et multidimensionnel adapté aux évolutions du monde contemporain.

### Besoin de la Chine et responsabilité

Autre décalage : si Paris affirme que «le monde a besoin de la Chine»,<sup>24</sup> il parle aussi de responsabilité et de devoirs. Aux yeux de Pékin, un tel discours diminue d'autant l'intérêt de l'engagement français en faveur de la puissance chinoise. Pour Paris, comme pour l'Union européenne, la Chine doit participer plus activement à la solution de problèmes auxquels elle est directement liée,<sup>25</sup> comme la question environnementale. La France et la Chine ont signé fin 2007 une «déclaration conjointe sur la lutte contre le changement climatique» afin d'«unir leurs efforts pour lutter de manière adéquate contre ce défi majeur». Pourtant, si la Chine est aujourd'hui le premier émetteur de gaz à effet de serre, elle ne souhaite pas – encore – définir des objectifs clairs, chiffrés et vérifiables et insiste au contraire sur le principe de «responsabilité commune mais différenciée».<sup>26</sup>

Autre sujet d'engagement possible, les relations avec l'Afrique, et plus globalement le respect d'une meilleure gouvernance, notamment en matière d'aide au développement, constitue un autre sujet de contentieux. La stabilité de l'Afrique constitue un enjeu stratégique majeur pour la France et l'Europe, qui pourraient se trouver impliquées en cas de crise grave touchant les intérêts chinois sur le continent. Dans ces conditions, Paris déplore le peu d'empressement avec lequel Pékin prend en compte ce dossier dans le dialogue stratégique bilatéral. De même, la Chine et la France ont fait de la lutte contre la prolifération un intérêt commun. En même temps, la France refuse la perspective d'un Iran doté de l'arme nucléaire, alors que la Chine cherche à gagner de temps, comme dans le cas de la Corée du Nord, et refuse toute remise en cause du principe de non-ingérence<sup>27</sup> et du droit de chaque État au nucléaire civil.<sup>28</sup> En outre, le dernier livre blanc de la défense de la France met l'accent sur les menaces liées à la prolifération des armes de destruction massive et le développement des capacités balistiques, et mentionne à ce propos la République populaire de Chine.<sup>29</sup>

### Une stratégie commune ?

La question du multipolarisme est au cœur du discours sur la vision stratégique commune entre la France et la Chine. Avant même le retour de la France dans le commandement intégré de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), celle-ci faisait l'objet d'interprétations divergentes. Comme d'autres, Paris et Pékin s'opposent à l'unilatéralisme des États-Unis et plaident pour le principe de multipolarité. Cela étant, la France se veut également attachée au renforcement de structures multilatérales dans lesquelles la RPC répugne à s'engager. Cette dernière entretient avec les États-Unis une relation particulière, symbolisée par la référence récurrente à un G2 «entre deux des plus grandes économies mondiales», qui prendrait la place de l'ancienne bipolarité soviéto-américaine. Elle tend aussi à appréhender la multipolarité sous un angle «anti-américain». Au travers du dialogue UE-ASEM (Asia-Europe Meeting), Paris souhaite quant à lui renforcer sa politique asiatique, qui passe aussi par la reconnaissance du caractère multipolaire de l'Asie et des attentes de partenaires aussi impor-

tants que le Japon, l'Inde ou l'ASEAN (Association of Southeast Asian Nations) dans son ensemble.

La définition du terme «stratégique» résume l'ensemble des divergences d'interprétation qui existent entre Paris et Pékin. Pour les analystes chinois, le dialogue doit éviter l'ensemble des sujets qui fâchent pour se concentrer sur les prises de positions générales servant les intérêts de la RPC au niveau stratégique, c'est-à-dire essentiellement face aux États-Unis.<sup>30</sup> La réflexion de l'analyste Jian Junbo à propos des relations entre Pékin et Bruxelles peut tout à fait s'appliquer à la relation entre Pékin et Paris. Le spécialiste des questions européennes à l'Université Fudan de Shanghai estime que la relation n'est «ni stratégique ni complète» en raison des interventions répétées de l'Union européenne dans les «affaires intérieures de la Chine».<sup>31</sup> Pour Pékin en effet, la qualité d'une relation se mesure avant tout à la capacité de la Chine à la maîtriser et à l'orienter en fonction de ses seuls intérêts. Tout ce qui va à l'encontre de cet objectif est dénoncé comme une absence de «vision stratégique» de la part du partenaire. Ainsi, pour la RPC, affirmer que la relation sino-française est au cœur de la politique étrangère de la France signifie – ou devrait signifier – que Paris est prêt à subordonner l'ensemble de ses positions à la nécessité de préserver cette relation. Il reste toutefois à savoir en quoi cette stratégie a servi ou sert les intérêts de la France au niveau bilatéral comme en Asie.

La dimension asiatique doit être prise en compte dans le cadre UE-ASEM, qui s'est progressivement approfondi et globalisé, mais également dans celui des relations bilatérales avec la Chine. La politique asiatique de la France s'est longtemps résumée à sa politique chinoise. Ceci a évolué avec la fin de la guerre froide, l'autonomisation progressive de l'objet stratégique asiatique, la montée en puissance économique de l'Asie, la «complexification» des enjeux de sécurité dans la région, autour justement de l'émergence d'une puissance chinoise qui inquiète. La réorganisation de la région impose en effet de prendre en compte l'ensemble des acteurs asiatiques, eux-mêmes soucieux de rétablir un équilibre face au géant chinois. Pour la France et l'Europe, le basculement asiatique assumé de la nouvelle administration américaine renforce la nécessité

de prendre en compte l'Asie dans son ensemble, sous peine de se trouver marginalisées. Cette évolution va toutefois à l'encontre de l'ambition de la Chine de se voir reconnaître la place de «leader naturel» de l'ensemble asiatique.

## Quel avenir pour la relation franco-chinoise ?

L'année 2008 a marqué l'histoire des relations franco-chinoise par l'intensité exceptionnelle des tensions. Il y a été question du Tibet et de la participation de la présidence française à la cérémonie d'ouverture des jeux de Pékin au printemps, mais aussi de l'annulation du sommet UE-Chine de Lyon à l'annonce de la rencontre du président Sarkozy avec le dalaï-lama en Pologne à l'automne. L'année 2009 a vu une reprise des contacts, la multiplication des déclarations sur le caractère central de la relation sino-française pour les deux parties, le respect du principe de non-ingérence et la promesse de ne soutenir l'indépendance du Tibet «sous aucune forme».<sup>32</sup> Une amélioration très progressive, selon les termes du porte-parole chinois des Affaires étrangères, a abouti à la visite de Jean-David Levitte, conseiller diplomatique de l'Élysée, reçu à Pékin en septembre 2009.<sup>33</sup> Les conséquences économiques de ces tensions ont finalement été relativement limitées, en dépit des appels au boycott et du soin apporté par la Chine à contourner le territoire français lors de l'envoi de deux missions commerciales à l'automne 2008. Cependant, il n'est pas certain qu'au niveau politique, la relation sino-française puisse repartir sur les mêmes bases qu'auparavant.

La querelle franco-chinoise de 2008 s'est développée sur un fond de divergences anciennes, qui sont d'autant plus difficile à mettre de côté que les relations se développent. Il y a eu rupture lorsque la France a remis en cause – de façon relative – la volonté de conserver les apparences d'une communauté de vision «stratégique» en renonçant à tout dialogue approfondi sur les points de contentieux. En se rendant en Chine lors de sa première visite d'État quelques mois après son élection, Nicolas Sarkozy a en effet déclaré publiquement que le partenariat franco-chinois devait désormais avoir «la réciprocité comme principe et des projets tan-

gibles et concrets comme résultat».<sup>34</sup> L'ensemble des termes convenus du discours chinois, ont ainsi été retournés pour y introduire un contenu plus conforme aux intérêts français en termes de réciprocité. Cette rupture reflète en outre une évolution significative de l'opinion publique française, moins favorable à la Chine, plus sensible aux questions de droits de l'Homme et aux conséquences sociales des délocalisations. De même, au sommet du G20 de Londres, censé marquer la «réconciliation» franco-chinoise par une brève rencontre entre les deux chefs d'État, le président français n'a pas hésité à soulever la question du rôle de la Chine dans la réforme des règles de gouvernance mondiale, concernant notamment les paradis fiscaux. Quelques mois avant le sommet de Copenhague de décembre 2009, les autorités françaises ont également évoqué la possibilité d'imposer une taxe carbone aux frontières de l'UE au cas où aucun progrès ne serait accompli en matière environnementale. Il s'agit là d'un autre sujet de contentieux potentiellement grave avec la RPC, qui sait qu'à court terme, la consolidation de la croissance chinoise devra passer par la remise en route d'un modèle fondé sur des exportations massives.<sup>35</sup>

En miroir presque exact des premières déclarations du président français, Paris a dû réitérer en 2009 l'ensemble des figures imposées par Pékin pour remettre la relation franco-chinoise «sur la bonne voie», de la prise en compte d'«une perspective stratégique à long terme» à la promesse de «respecter les intérêts fondamentaux de la Chine».<sup>36</sup> En revanche, rien de ce qui devrait constituer le cœur du dialogue stratégique entre deux puissances globales comme la France et la Chine n'a été publiquement mentionné.<sup>37</sup> Pourtant, c'est de la réussite d'un véritable rééquilibrage de la relation franco-chinoise, et de la capacité de Paris à conserver un degré suffisant d'initiative, que dépend la stabilité à plus long terme du couple franco-chinois alors que les sujets de tensions potentiels se multiplient.<sup>38</sup>

Au-delà de l'anecdote, la querelle franco-chinoise est intéressante dans la mesure où elle

pose la question des normes et des fondements de l'engagement de la Chine dans les instances multilatérales. Cette question rejoint celle du principe d'universalité que la Chine dénonce. Pour Pékin, cette question est en effet liée aux théories de l'évolution pacifique, qui peut graduellement transformer la nature même du régime politique. De plus, Pékin mesure sa puissance émergente à sa capacité à infléchir et à peser sur la définition des normes qui régissent l'ensemble des relations internationales. Dès 2007, ce qui a provoqué l'inquiétude, puis la méfiance de la partie chinoise, c'est donc le fait que, sous les dehors d'une apparente continuité, le président Sarkozy affirmait une volonté plus claire d'imposer une véritable réciprocité.<sup>39</sup> Wu Jianmin, ancien Ambassadeur de Chine en France et président de l'IHED (Institut des hautes études de diplomatie) de Pékin a ainsi défini les trois principes devant régir les relations entre la Chine et l'Union européenne, qui peuvent s'appliquer à l'ensemble des relations de la Chine avec ses partenaires extérieurs : le respect mutuel – synonyme de respect des positions chinoises –, l'accent mis sur les sujets «les plus importants» – ce qui interdit d'aborder tout sujet potentiellement conflictuel touchant à la mise en œuvre d'un partenariat stratégique globale – et enfin la gestion des différences «d'une manière correcte», c'est-à-dire privilégiant le dialogue plus que les résultats. Au travers de la mise en œuvre de ces trois principes, Pékin a l'ambition d'imposer dans la gestion des crises internationales qui impliquent des États proches de la RPC un relativisme pragmatique en contradiction avec l'ambition d'améliorer la gouvernance mondiale. La réaction particulièrement sévère à l'égard de la France, accusée de prendre des décisions sans se préoccuper du point de vue chinois, avait donc valeur d'exemple. À ce titre, elle constitue une leçon pour l'ensemble des partenaires de Pékin en les éclairant sur les limites que la Chine entend imposer à son engagement dans le monde.<sup>40</sup>

Valérie Niquet dirige le Centre Asie de l'Institut français des relations internationales (Ifri), Paris.

## Notes

- 1 Préambule à la Déclaration conjointe franco-chinoise «Construire ensemble un monde plus sûr, plus prospère, plus harmonieux et plus solidaire», 26.10.2006, <<http://www.doc.diplomatie.gouv.fr/BASIS/pacte/webext/bilat/DDD/20060138.pdf>>.
- 2 Un contrat portant sur la vente de six frégates à Taiwan a été signé en 1991 et sur la vente de 60 mirages en 1992.
- 3 Le 27 janvier 1964, en pleine guerre froide, la France a reconnu la RPC contre la volonté de Washington. Cette reconnaissance a permis aux deux puissances de construire un discours d'indépendance «contre les blocs» qui est censé fondé jusqu'à aujourd'hui leur relation. Les termes du communiqué de 1964 indiquent simplement : «Le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République populaire de Chine ont décidé d'un commun accord d'établir des relations diplomatiques. Ils sont convenus à cet effet de désigner des ambassadeurs dans un délai de trois mois». Articles et documents, La Documentation française n° 0,1494,13-02-1964.
- 4 Bilan des relations franco-chinoises, 18.2.2009, <<http://www.ambafrance-cn.org/Bilan-des-relations-franco-chinoises.html?lang=fr>>, et Renmin ribao, 26.1.2004.
- 5 Wang Zhaohui, «Relations France-Chine : bilan et perspectives pour l'avenir», 3.11.2006, <[http://french.china.org.cn/news/txt/2006-11/03/content\\_2270931.htm](http://french.china.org.cn/news/txt/2006-11/03/content_2270931.htm)>.
- 6 La France et la Chine se sont déclarées favorables à l'élaboration d'une convention de l'ONU sur la protection et la promotion de la diversité culturelle, et cette position commune est présentée comme l'un des succès de la «concertation» entre Paris et Pékin dans les instances internationales.
- 7 *Op. cit.* (note 4).
- 8 Wang Zhaohui, «Sino-French Relations Look Ahead», 26.1.2004, <[http://www.china.org.cn/archive/2004-01/26/content\\_1085515.htm](http://www.china.org.cn/archive/2004-01/26/content_1085515.htm)>.
- 9 Déclaration conjointe franco-chinoise «Construire ensemble un monde plus sûr, [...]», *op. cit.* (note 1).
- 10 Département des statistiques et des études économiques, «Le chiffre du commerce extérieur», 7.5.2009, <<http://lekiosque.finances.gouv.fr/Appchiffre/etudes/thematiques/1T2009.pdf>>.
- 11 Le Figaro, 11.9.2009, p. 22.
- 12 France24, 2.1.2009, <<http://www.france24.com/en/20090102-business-rail-china-alstom-philippe-mellier-train-maker>>.
- 13 Déclaration conjointe à l'occasion de la visite du Président Hu en France, 27.1.2004, <[http://www.chine-informations.com/guide/declaration-conjointe-franco-chinoise-de\\_1745.html](http://www.chine-informations.com/guide/declaration-conjointe-franco-chinoise-de_1745.html)>. Rappelons qu'en 2006 c'est la société Westinghouse qui a remporté le principal appel d'offre pour le développement de nouvelles tranches de centrales nucléaires en Chine.
- 14 Déclaration conjointe de la République française et de la République populaire de Chine contre le réchauffement climatique, 26.11.2007, <<http://www.ambafrance-cn.org/Declaration-conjointe-sur-la-lutte-contre-les-changements-climatiques.html?lang=fr>>.
- 15 À l'occasion de sa visite d'État en Chine en 2007, le président Sarkozy s'est flatté d'avoir pu signer des contrats «pour un montant de 20 milliards d'euros», cf. Conférence de presse conjointe du président Nicolas Sarkozy et du président Hu Jintao, 26.11.2007, <<http://www.ambafrance-cn.org/Conference-de-presse-conjointe-de-Nicolas-Sarkozy-et-Hu-Jintao.html?lang=fr>>.
- 16 Wang Chengchin, France China Economic Relations Trade and Investment (China Europe International Business School, Student Projects n° 001), Shanghai, mai-juin 2008.
- 17 *Ibid.*
- 18 «Les relations franco-chinoises vues par Hervé Ladsous», *Chine information*, 14.7.2009. Le pourcentage des investissements occidentaux en Chine est globalement très bas. En 2007, les États-Unis représentaient 3,5 % du total des investissements étrangers en Chine, l'UE 5,13 % dont 1,11 % en provenance du Royaume Uni, 0,98 % pour l'Allemagne et 0,61 % pour la France, in: Wang Chengchin, *op. cit.* (note 16).
- 19 Bilan 2008 des investissements étrangers en France (Invest in France Agency), 27.4.2009, <[http://www.investinfrance.org/uploads/files-fr/09-04-27\\_144854\\_090424\\_Rapport\\_annuel\\_FR\\_web.pdf](http://www.investinfrance.org/uploads/files-fr/09-04-27_144854_090424_Rapport_annuel_FR_web.pdf)>.
- 20 Le Figaro, 11.9.2009, p. 22.
- 21 «Interview du Président Nicolas Sarkozy», 24.11.2007, <[http://www.french.xinhuanet.com/french/2007-11/24/content\\_530163.htm](http://www.french.xinhuanet.com/french/2007-11/24/content_530163.htm)>.
- 22 Dai Bingguo, «The Core Interests of the People's Republic of China», *China News Agency*, 28.7.2009.
- 23 Wang Zhaohui, *op. cit.* (note 5).
- 24 Discours de Monsieur Jacques Chirac devant l'Institut des hautes études de diplomatie de Pékin, 29.4.2009, <<http://www.ambafrance-cn.org/Discours-de-Monsieur-Jacques-Chirac.html?lang=fr>>.
- 25 *Ibid.*, et interview du président Nicolas Sarkozy, *op. cit.* (note 21).
- 26 Déclaration conjointe sur l'environnement, *op. cit.* (note 14).
- 27 C'est aussi au nom de la non-ingérence que la Chine s'oppose à la France, comme à l'Union européenne, sur les droits de l'Homme. Des deux côtés, la définition du «dialogue» est différente. Si Paris et Bruxelles souhaitent mettre progressivement l'accent sur les résultats, la Chine en revanche veut continuer à privilégier le processus et le respect de la non-ingérence dans ses affaires intérieures.
- 28 Conférence de presse conjointe entre le président Nicolas Sarkozy et le président Hu Jintao, 26.11.2007, *op. cit.* (note 15).

- 29 Défense et sécurité nationale, le livre blanc, <[http://www.livreblancdefenseetsecurite.gouv.fr/information/les\\_dossiers\\_actualites\\_19/livre\\_blanc\\_sur\\_defense\\_875/index.html](http://www.livreblancdefenseetsecurite.gouv.fr/information/les_dossiers_actualites_19/livre_blanc_sur_defense_875/index.html)>, p. 30.
- 30 Jian Junbo, «Sino-EU ties highjacked by Tibet issue», 28.3.2009, <<http://www.atimes.com/atimes/China/KC27Ad01.html>>.
- 31 Jian Junbo, «China-EU ties caught in vicious circle», 20.8.2009, <<http://www.atimes.com/atimes/China/KH20Ad02.html>>.
- 32 Communiqué commun, 1.4.2009, <<http://www.amba-france-cn.org/Communique-de-presse-franco-chinois.html?lang=fr>>.
- 33 «China calls for joint efforts with France to promote ties», 9.4.2009, <[http://news.xinhuanet.com/english/2009-04/09/content\\_11158056.htm](http://news.xinhuanet.com/english/2009-04/09/content_11158056.htm)>.
- 34 «Conférence de presse conjointe entre le Président Nicolas Sarkozy et le Président Hu Jintao», *op. cit.* (note 28).
- 35 La querelle avec les États-Unis sur la question des exportations de pneus est à ce titre très significative. Pour Pékin, la fermeture du marché américain est inacceptable car elle entraînerait la perte en Chine de plus de 100 000 emplois, voir Le Figaro, 16.9.2009.
- 36 «China and France seeking to develop bilateral ties», 2.9.2009, <[http://news.xinhuanet.com/english/2009-09/02/content\\_11986363.htm](http://news.xinhuanet.com/english/2009-09/02/content_11986363.htm)>.
- 37 *Ibid.*
- 38 Le Figaro, 11.9.2009.
- 39 Interview du président Nicolas Sarkozy, *op. cit.* (note 21).
- 40 Vgl. «Foreign Ministry: China «has no choice but to react» to French leader's Dalai Lama meeting», 28.11.2008, <[http://news.xinhuanet.com/english/2008-11/28/content\\_10428321.htm](http://news.xinhuanet.com/english/2008-11/28/content_10428321.htm)>.